



LE PÔLE

GÉRONTOLOGIQUES

Ses missions :

Informer

Coordonner

Favoriser le maintien à domicile



Conseil Général



Conseil Général

DIRECTION DE LA GÉRONTOLOGIE ET DU HANDICAP

© L. Guette CG74 / © Fotolia.com - K. Naundorf - Y. Arcus - G. Lougassal / © Phovoir



CONSEIL GÉNÉRAL DE LA HAUTE-SAVOIE

Un service public de proximité
5 pôles Gerontologiques Departementaux

Pôles Gerontologiques d'Annecy Est et Ouest

39, avenue de la Plaine
74000 ANNECY
Tél. 04 50 33 20 10
Fax. 04 50 33 20 11

Pôle Gerontologique du Genevois Français

2 bis, rue Léon Bourgeois
74100 VILLE LA GRAND
Tél. 04 50 84 40 06
Fax. 04 50 84 40 01

Pôle Gerontologique du Chablais

"L'Androsace"
1, rue Casimir Capitan
74200 THONON LES BAINS
Tél. 04 50 81 89 34
Fax. 04 50 81 89 38

Pôle Gerontologique de la Vallée de l'Arve

187, rue du Quai
74970 MARIIGNIER
Tél. 04 50 47 63 12
Fax. 04 50 47 63 16

[www. ageplus74.fr](http://www.ageplus74.fr)

www.cg74.fr

LE RÔLE GÉRONTOLOGIQUE

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE COMPOSÉE :

- D'un médecin
- D'un coordinateur
- De travailleurs médico-sociaux (assistantes sociales, infirmières...)
- De secrétaires
- D'un ergothérapeute à temps partagé

MISSION D'INFORMATION ET DE COORDINATION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PROFESSIONNELS :

- Accueil physique et téléphonique.
- Orientation vers l'équipe médico-sociale du pôle gérontologique ou vers tout autre service adapté à la demande.
- Favoriser la coordination sur les territoires de tous les acteurs concernés pour le développement de l'action locale.
- Mettre en œuvre les actions du schéma gérontologique dans un souci d'harmonisation départemental et local.
- Être l'interface entre le Comité Départemental de Coordination Gérontologique, les réflexions et initiatives locales

MISSION D'ÉVALUATION AUPRÈS DES PERSONNES ÂGÉES :

- Une action auprès des personnes âgées de 60 ans et plus en perte d'autonomie, afin d'améliorer leurs conditions de vie et faciliter leur soutien à domicile.
- Evaluer les besoins et attentes de la personne et proposer des solutions adaptées.
- Accompagner par un suivi médico-social, les personnes en difficulté :
 - Instruire les demandes spécifiques : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Téléalarme,...
 - Faciliter la coordination des intervenants.

Le site internet www.ageplus74.fr dédié à la gérontologie est accessible pour répondre à vos interrogations sur les services d'aide à domicile, les services de soins infirmiers à domicile, les hébergements, les tarifs, l'aide sociale, la téléalarme, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (avec possibilité de télécharger le dossier de demande).

Vous pouvez également trouver les actualités des territoires

